

[H e i n r i c h II. Zurlauben] me donnent de la joye par la bonne jntelligence que je voy qu'il y a entre vous, et la reunion des esprits dans vostre famille continuez donc je vous en coniure a vous procurer ce bien qui sera une grande satisfaction a vos amis qui prennent autant de part que je fais. Je suis persuadé que vostre Zele pour le service du Roy [L u d w i g XIV.] vous portera a faire tout ce que vous pourez pour le succez de ce qui vous a esté communiqué et d'autant plus que l'avantage de vostre Canton s'y rencontre avec l'equité et la justice, si vous estes les premiers de ceux qui prendrez ce bon party vous aurez aussy le contentement d'en recevoir les fruits et d'estre les premiers partagez sans conter la consideration qu'on sera obligé d'en avoir par la suite aux occasions, s'il en arrive tout ce que j'en souhaite pour vostre famille ...".¹

- 1) Im Hintergrund steht Heinrichs II. Zurlauben Entlassung mitsamt Gardekompanie aus den franz. Diensten im Jahre 1668 und dessen nunmehrige Neueinstellung, s. AH 37/184.

Original - AH 61, 280-281 - Blatt 281 leer

132

1700 Februar 20., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN ROGER BRULART, MARQUIS DE] PUISIEUX, AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT KASPAR] ZURLAUBEN

Sein Schreiben vom 13. ds. sei ihm richtig zugegangen. "Je suis Ravy que le rabaissement du prix des grains laisse vostre ... Canton dans la liberté de se passer de ceux dont Jl a plu au Roy [L u d w i g XIV.] de permettre la traite pour le ... corps Helvetique et que cela aye donné lieu à vos seigneurs superieurs [Ammann und Rat] de connoistre les bonnes Jntentions de sa Majesté envers la nation Jls peuvent estre assureés que ces dispositions subsisteront tousjours pour toutes les occasions qui se presenteront de leur donner des temoignages de sa Royale bienveillance. J'essayeray tousjours de leur rendre mes offices favorables en pareils cas, Je vous prie de les en assurer ...".

Original - AH 61, 282-283 - Blatt 283 leer